cultivateur reçoit une avance pour la construction de bâtiments et l'achat d'équipement. En fait, le cultivateur devient l'employé de la société. Ce régime d'activité agricole fournit aujourd'hui des porcs, des dindes et des poulets de gril. Les cultivateurs s'inquiètent de ce mouvement vers l'intégration. Les dangers d'un monopole dans la production d'aliments sont évidents et je n'ai pas besoin de m'étendre sur ce sujet. De plus, la perte de l'indépendance, qui constitue la caractéristique de l'agriculture aujourd'hui, est peutêtre tout aussi importante. Ainsi que l'a écrit un écrivain qui depuis longtemps traite des questions agricoles, elle ferait reculer l'agriculture à mille ans en arrière.

Les protagonistes de ce mouvement vers l'intégration font valoir que ses avantages seront l'approvisionnement permanent des abattoirs et une plus grande sécurité pour le cultivateur. C'est un fait cependant que les cultivateurs eux-mêmes nous assurent un approvisionnement continu en aliments durant toute l'année grâce à une meilleure connaissance des techniques de production et que la loi sur la stabilisation des prix agricoles confère une plus grande sécurité aux cultivateurs. Ainsi que je l'ai déclaré auparavant, un besoin réel se fait sentir aujourd'hui dans les domaines des capitaux nécessaires à l'expansion, de la diversification et de la consolidation de la collectivité agricole. Il existe le danger actuellement que la loi sur la stabilisation des prix des produits agricoles encourage la tendance à l'intégration verticale. Je demande au ministre de l'Agriculture (M. Harkness) d'examiner attentivement la situation en vue de supprimer cette possibilité.

Il est beaucoup question actuellement, dans l'Ouest, d'une marche sur Ottawa aux fins d'exhorter le gouvernement à consentir des versements d'appoint à l'égard des trois dernières récoltes, l'assistance relative aux ventes de 1955-1956 et de 1956-1957 devant atteindre environ 228 millions de dollars. Il convient peut-être que je dise quelques mots au sujet de ce projet de marche.

J'ai été directeur de l'Union des cultivateurs du Manitoba pendant 4 ans. J'ai alors parcouru la majeure partie de cette province pour prononcer des discours sur des questions de programme agricole. J'ai parlé à des centaines de cultivateurs sur leur ferme à l'égard de leurs problèmes. J'ai finalement jugé qu'il m'incombait clairement de me présenter, au nom des cultivateurs pour lesquels je travaillais, à la mise en candidature conservatrice dans Provencher. Je l'ai fait parce que je me soucie des cultivateurs du Manitoba, voire du Canada, et parce que j'étais convaincu que le Canada n'obtiendrait pas

genres de bétail. Dans la plupart des cas, le en agriculture de programme pratique et utile cultivateur reçoit une avance pour la cons-

En prenant mon siège à la Chambre, je représente ces cultivateurs aussi sûrement que je le faisais en participant à une réunion des directeurs d'un organisme agricole ou en venant à Ottawa avec une délégation ou en parlant à des cultivateurs réunis dans l'unique salle d'une école de campagne. Je le déclare sans hésiter, si l'on avait étudié les propositions des organismes agricoles qui demandaient il y a bien des années un bon programme agricole d'envergure nationale et si le syndicat de la Saskatchewan, qui a patronné cette marche, s'était joint à eux pour exhorter le gouvernement de l'époque, il ne serait pas question d'une telle marche aujourd'hui. Dès 1946, on a élaboré un programme et une ligne de conduite. Si nous continuons à nous attaquer aux problèmes agricoles de l'Ouest canadien au fur et à mesure que des crises surgissent, celles-ci se renouvelleront indéfiniment. En outre, les générations futures de cultivateurs ne manqueront pas de nous condamner pour n'avoir pas su adopter des mesures propres à éliminer les lacunes inhérentes au régime des prix.

Le syndicat de la Saskatchewan soutient que les cultivateurs ne peuvent attendre les résultats d'un programme à longue portée. Cet énoncé qu'on a fait à maintes reprises dans le passé explique peut-être pourquoi on n'a jamais appliqué un programme national.

Le programme défini du gouvernement actuel est connu et, règle générale, il a l'appui des organismes agricoles. Il est destiné à extirper les causes profondes de l'instabilité en agriculture. Certaines des difficultés à aplanir ne disparaîtront, il est vrai, que moyennant des mesures à longue portée. Toutefois, tout effort tenté pour paralyser ou retarder l'application d'une politique agricole vraiment nationale ferait tort au cultivateur.

En agriculture, comme dans les autres domaines, il est essentiel que nous vivions, que nous dirigions nos exploitations et que nous élaborions des programmes en tenant compte du monde réel d'aujourd'hui. Nous serions tous enchantés de voir affecter des millions de dollars à l'amélioration générale de notre agriculture. Mais nous devons tous prendre une conscience aiguë de la grave responsabilité qui nous incombe, celle de veiller à ce que l'industrie, loin d'être lésée par la mise en vigueur de nos programmes, en retire plutôt des avantages permanents.

Cela dit, et exprimant de nouveau le plaisir que j'ai éprouvé aujourd'hui, j'ai l'honneur de proposer, appuyé par l'honorable représentant